

La Gazette des Comores

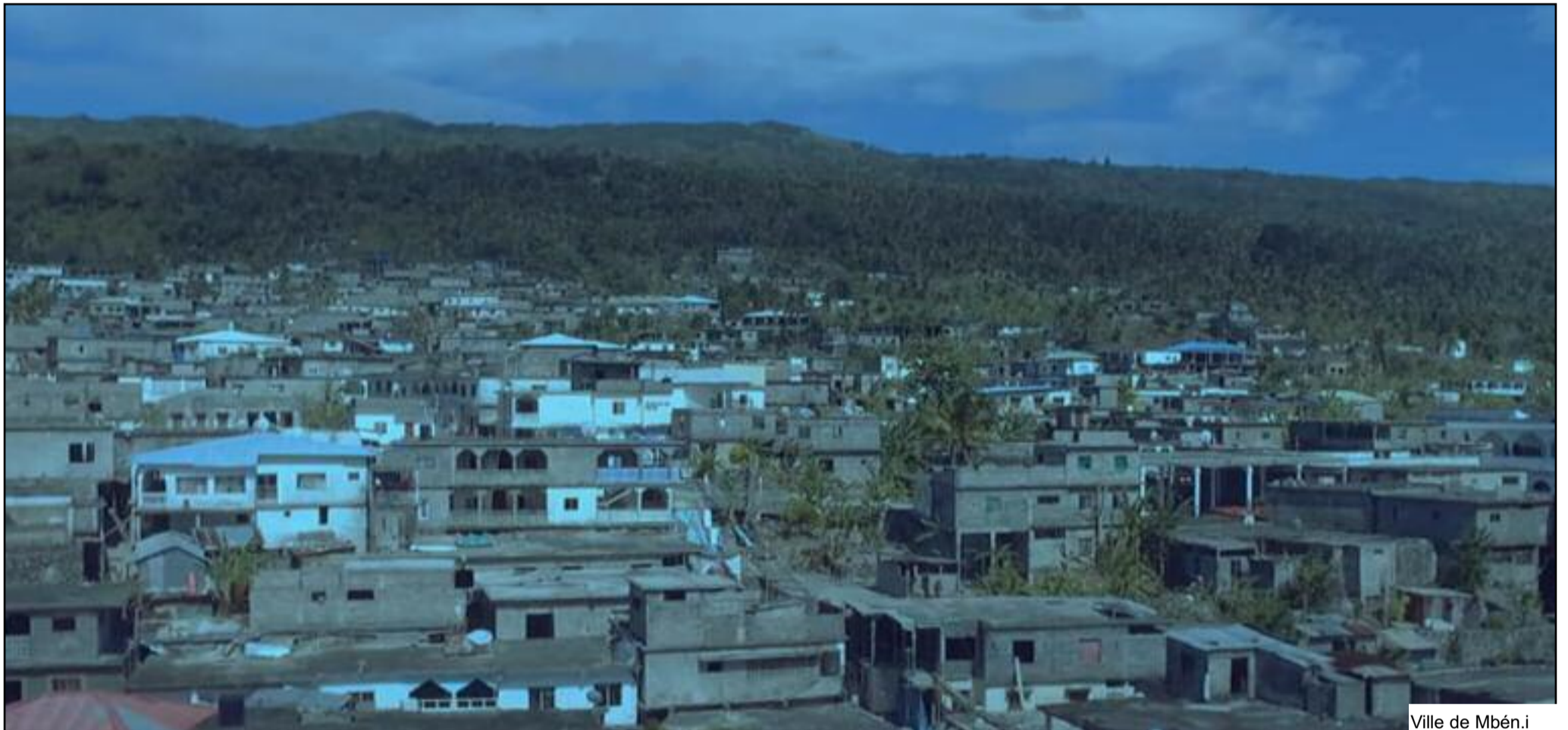
Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4230 - Lundi 17 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE « MAOULID DE MBENI » :

Opposition et société civile condamnent l'usage disproportionné de la force



Ville de Mbeni

Les violences policières qui ont émaillé la semaine dernière la cérémonie religieuse de maoulid de la ville de Mbeni, causant une vingtaine de blessés et d'importants dégâts matériels, ont soulevé l'indignation de l'opposition et de la société civile. Une ferme condamnation des actes de vandalisme mais surtout de l'utilisation excessive de la force publique pour disperser une foule de civils non armés.

Suivies aux événements qui se sont produits à Mbeni le 12 octobre dernier, une vingtaine de personnes ont été blessées dont douze par balles, selon plusieurs sources concordantes de la ville, dans une altercation entre les jeunes et un détachement de militaires. La ville a été coupée du reste de l'île jeudi et vendredi derniers, et l'on parle de plusieurs dizaines d'arrestations, et des maisons saccagées.

L'opposition tout comme la société civile condamnent fermement les actes de vandalisme et le com-

portement « irresponsable et inhumain » de l'armée. Le parti Ulezi par la voix de son secrétaire général Natuk Mouzaoui, s'indigne et monte au créneau. « Je ne peux pas comprendre qu'à chaque intervention dans une localité, elle utilise automatiquement des balles réelles pour tuer ! Qui donne l'ordre de tirer ? N'y-a-t-il pas une graduation dans les interventions ou elle a changé de doctrine ? Notre institution n'est-elle pas dotée d'armes de dispersion et dissuasion des foules ? Sont autant de questions qu'un responsa-

ble politique doit se poser », s'interroge-t-il, tout en appelant les autorités à calmer la situation et arrêter de mettre de l'huile sur le feu. « Le peuple comorien a beaucoup souffert de l'État répressif ! Une enquête impartiale doit être diligentée dans les plus brefs délais pour qu'u-

ne chaîne des responsabilités soit établie et que chacun réponde de ses actes. L'État de droit doit reprendre place pour que les Comores redeviennent un havre de paix où il fera bon vivre », ajoute-t-il.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Octobre 2022

Lever du soleil:

05h 43mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : **04h 30mn**

Dhouhr : **11h 57mn**

Ansr : **15h 20mn**

Maghrib : **18h 05mn**

Incha : **19h 22mn**



Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES :

Retour à la case départ pour la SONELEC

Il semble que la société nationale d'électricité (SONELEC) n'a pas tiré la leçon de la précédente rupture de stock des compteurs électriques qui a fait endurer ses clients le calvaire de plusieurs mois sans courant. Actuellement, la situation se répète. De nouveaux abonnés de cette société sont contraints d'attendre l'arrivée à Moroni de la nouvelle commande de compteurs à répaiement.

Est-ce une mauvaise gestion ou une défaillance administrative ? C'est la question que se posent les nouveaux abonnés de la SONELEC qui n'arrivent pas à comprendre que la seule société censée alimenter le pays en électricité n'a pas des compteurs électriques en stock, pour ses nouveaux abonnés. L'histoire revient encore et la société n'a pas tiré la leçon de la

précédente rupture de stock de compteurs dont ont enduré plusieurs mois ses clients. Les 2000 compteurs achetés en 2021 sont déjà épuisés. « Sincèrement, je ne comprends rien. Je me demande comment fonctionne l'administration des sociétés d'Etat. Est-ce une mauvaise gestion ou une défaillance administrative », se demande une cliente visiblement agacée par la situation.

« C'est la seule société d'électricité du pays. Elle est censée alimenter la population en électricité. Et pour cela, il faut faire des branchements. Les responsables osent nous dire qu'il n'y a plus de compteurs électriques pour le moment. C'est difficile à avaler, d'autant plus qu'on ne sait pas le temps que cela va prendre », poursuit-elle, tout en précisant qu'elle fait la demande depuis septembre dernier. Et d'ajouter : « récemment la société avait annoncé



que les compteurs sont arrivés. On a commencé à faire les opérations de branchement. Je croyais que c'était une quantité suffisante qui prendra

au minimum un an avant de passer une autre commande. Mais, ce n'est pas le cas. On nous dit qu'il faut encore attendre ».

Interrogé par La Gazette des Comores, un agent du département technique de la société a confirmé. « Pour le moment, il n'y a plus des compteurs électriques. Ceux qui étaient arrivés sont déjà finis, on les a tous branchés à nos clients qui avaient fait la demande depuis la fin de l'année dernière. Il y a même des clients de l'année dernière qui n'ont pas été branchés. Je ne sais pas pourquoi, la direction n'a pas fait une grosse commande, alors que chaque jour, on a des nouveaux abonnés », indique-t-il. Ce dernier ignore quand les compteurs seront réceptionnés à Moroni. « J'ai entendu dire que le directeur général et le directeur technique sont partis à l'étranger. Mais, je ne sais pas si c'est pour cela qu'ils sont partis », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

ENVIRONNEMENT

A Hoani on tente de limiter l'avancée de la mer par un enrochement lié

Depuis le mardi 11 octobre dernier, les habitants de Ngambo à Hoani retroussent leurs manches. Avec l'appui du Ministère de l'aménagement du territoire, ils procèdent à un remblayage d'agrégats qu'ils ramassent dans la rivière, pour mettre en place quelque chose qui peut ressembler à un enrochement lié et espérer limiter ainsi la montée des eaux.

Le Ministère de l'aménagement du territoire a mis à la disposition des habitants de Ngambo, le quartier de Hoani menacé de disparition par la mer, un camion de la société chinoise CGC pour transporter les carrières depuis la rivière de cette localité. Depuis le mardi 11 octobre, des hommes et femmes tous âges confondus, sont descendus à la plage pour tenter de mettre du remblayage sur la partie

terrestre transformée en plage suite à l'effondrement de la digue de protection.

« Nous n'avons pas les moyens pour prendre les grosses pierres qui se trouvent dans la rivière. Heureusement nous avons conclu un contrat avec l'ingénieur Houssoim

Madi Ousseine qui a permis d'utiliser son engin pour charger ces pierres, car ces travaux dépassent l'énergie humaine » explique Ismaël Hamdane de Nngambo. Et lui de préciser que bien qu'ils ont reçu l'aide du Ministère de l'aménagement du territoire, mais c'est un palliatif car ils ne

savent pas pour combien de temps ce remblayage va tenir face à la force de la mer. « Nous avons construit cette digue depuis plus de 10 ans avant de s'écrouler, mais un remblayage qui n'est pas vraiment un enrochement lié, on ne sait pas pour combien de temps il tiendra. Mais on n'a pas le

choix car chaque jour la mer gagne du terrain » fait-il remarquer.

Il faut noter qu'en quatre jours seulement, 11 mètres de côte sont transformés en plage depuis la destruction de cette digue et 6 habitations sont actuellement détruites. L'eau de mer arrive jusqu'à la mosquée de Ngambo qui se trouvait à une trentaine de mètres de la digue. On ne sait plus où nous serions. Les hoaniens sollicitent l'aide des autorités gouvernementales pour une solution durable afin de protéger le reste du littoral de Ngambo ya wa Maoré, un quartier historique de Mohéli.

Riwad



Hoani se bat contre la montée de la mer.

RENTRÉE SCOLAIRE 2022

670 élèves pénalisés, une école primaire cadennassée à Mutsamudu...

34 millions de dette pour le projet de réhabilitation et extension de l'école primaire de Hombo, pénalisent des centaines d'enfants. « On doit payer la facture d'abord. Il a rénové cette école, mais le paiement reste indéfiniment en attente », c'est qu'a indiqué une source proche de l'entreprise, chargée des travaux de rénovation des salles de classe. Depuis deux semaines que la rentrée scolaire a eu lieu, le lundi 03 octobre dernier, l'école primaire de Hombo n'a toujours pas effectué la sienne.

L'entrepreneur, chargé de la rénovation des salles de classe n'est pas payé et a cadennassé l'école, sous les yeux impuissants des parents d'élèves et du personnel enseignant.

Incroyable, mais vrai. Les travaux de rénovation sont remis officiellement, mais la facture de l'entreprise n'est toujours pas honorée. « Nous avons réhabilité 12 salles de classe plus une extension de 6 autres salles à l'étage. Le ministère dit que je serai payé. Je suis toujours dans l'attente » nous confie Mohamed

Dhoifir, l'entrepreneur. Les responsables de l'école ainsi que les parents, cherchent une solution palliative en dehors du site. C'est dans la cave d'une mosquée qu'on tente d'aménager pour démarrer provisoirement les cours. « Nous cherchons une solution, mais il y aura un sérieux problème de capacité d'hébergement des élèves » avoue un responsable de l'établissement.

La Gazette des Comores a tenté de joindre le cabinet du ministère de l'éducation, pour recueillir d'autres informations, mais en vain. En tout

cas, 34 millions ne devraient pas pénaliser ces enfants pendant plusieurs semaines. La communauté conteste la réaction de l'entrepreneur et accuse le gouvernement. « Si l'AFD ne paie pas, c'est la responsabilité du ministère. C'est irresponsable dans tous les sens » lance un parent d'élève préoccupé par cette alarmante situation. Ainsi plus de 600 élèves sont privés d'un droit fondamental celui de l'éducation. La fermeture de cet établissement renvoie le pays des années en arrière.

Nabil Jaffar

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AFFAIRE « MAOULID DE MBENI » :

Opposition et société civile condamnent l'usage disproportionné de la force

Suite de la page 1

Même son cloche pour le président du CNT Mouigni Baraka Saïd Soilihi, qui déplore l'intervention des militaires pour le maintien de l'ordre. Il se doute même de la pertinence d'un arrêté qui interdit le Maoulid Nabawi dans la journée alors que les heures propices ont toujours été les après-midi. « Quel est le mobile recherché ? Cela fait plus de 20 ans que la ville de Mbeni célèbre le maoulid à 16 heures. Le fait de prendre un arrêté spécialement pour viser la ville de Mbeni, je pense que c'est un acte vraiment irresponsable. Cela démontre que ces gens ne se soucient ni du pays ni de ses résidents. Un dialogue serein

et transparent entre les comoriens est notre seule solution. Tous ces actes laissent place à la haine, à la rancune, à des blessures entre comoriens », prévient-il, en rappelant les événements douloureux de Ntsoudjini, Ikoni, Bahani et Ndzaouze. Malheureusement, aucune correction ni sanction n'a été prise à l'encontre des militaires auteurs de ces bavures. « Sont-ils en mesure de justifier ces ordres de missions ? Au lieu que le Chargé de la défense se félicite, il doit recadrer les militaires sur les limites à ne pas franchir. Je ne pense pas qu'il est autorisé au militaire de vandaliser des maisons ou d'arrêter tout le monde. Je me joins aux comoriens et aux résidents de Mbeni pour

condamner ces actes », poursuit-il. Mouigni Baraka déplore aussi les actes de vandalisme des jeunes de Mbeni. « Aujourd'hui des frères à l'instar de Dr Abdoulhakim, quelle que soit la couleur politique ont été privés de leur bien et ont nulle part pour dormir », regrette celui qui appelle au bon sens et à la libération de la ville de Mbeni et des personnes arrêtées.

Quant au Front commun des forces vives, il parle d'une agression dirigée non seulement contre la ville de Mbeni, mais aussi et surtout contre tous les comoriens. « Tous ces dérapages, toutes ces bavures, tous ces crimes et cette manière de gouverner sont inacceptables, nous les condamnons sans réserve. Que

les auteurs de ces actes, ces crimes odieux sachent qu'ils auront un jour à rendre des comptes devant la justice », dénonce-t-il, tout en lançant un appel pressant et solennel à tous les hommes et les femmes épris de paix et de liberté à se mobiliser pour faire régner l'ordre, la liberté et la justice.

Interrogée par La Gazette des Comores, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés se veut prudente. « Nous sommes en train de rassembler les éléments qui ont causé ces violences extrêmes. Dans les deux camps, il y a de la responsabilité mais nous en parlerons dans les prochains jours », tente de rassurer Mme Sittou Raghadat Mohamed, la présidente

de la CNDHL.

En parlant de responsabilité, le président du Réseau jeunes leaders pour la paix Chamsoudine Saïd Mhadji déplore les actes qui se sont produits à Mbeni. Militant de la paix, il n'a pas manqué de souligner que le plus difficile reste à faire. « Depuis mercredi nous sommes à l'écoute. Nous avons même appelé afin de s'imprégner de la situation. Le plus dur reste à faire, nous espérons faire regagner la paix pour que tout redevienne à la normale même si nous savons que cela va être très difficile », déclare-t-il.

Andjouza Abouheir

DÉVELOPPEMENT

Deux jours de concertation pour valider le plan de relance du PCE

Le gouvernement comorien et le bureau de l'Union Européenne se sont réunis pendant un atelier national pour valider le plan de relance post Covid du PCE. Ce dernier permettra d'évaluer les travaux et besoins pour pouvoir relancer le pays en termes de développement.

Le gouvernement comorien avec le bureau de l'Union Européenne (UE) à Moroni a organisé du jeudi 13 au vendredi 14 octobre un atelier national de validation du plan de relance post Covid du PCE. Ce plan traduit l'ambition du gouvernement d'accélérer le processus d'émergence du pays à l'horizon 2030. Cet atelier devrait permettre d'évaluer les travaux et besoins pour pouvoir relancer le pays en termes de développement. « Il est élaboré trois ans après le lancement du PCE en décembre 2019 à Paris. Seulement 3 ans. Mais, quelles années ! Le monde a depuis totale-

ment changé. Les équilibres géopolitiques et le quotidien des populations sont totalement bouleversés. Le monde a traversé la pandémie du Covid, particulièrement anxiogène, tuant des millions de personnes et paralysant l'activité économique durant de longs mois. Il est maintenant confronté à l'invasion russe de l'Ukraine embrasant les prix des matières premières et provoquant de graves problèmes énergétiques et de sécurité alimentaire », rappelle Pierre Beziz, le chef du bureau de l'UE aux Comores.

Selon lui, si le cap de l'émergence doit être maintenu, la stratégie pour l'atteindre devait être révisée au vu du nouveau contexte. « Au delà de la liste des projets prioritaires qui constituent le bras armé visible du PCE, vos travaux permettront j'en suis sûr d'identifier les principales réformes structurelles nécessaires à la bonne mise en œuvre du PCE. Je pense notamment au climat des affaires ou encore à la bonne



Relance du PCE

gouvernance économique et financière », poursuit-il.

Ce dernier montre qu'avec le plan de relance et le cadre INFF alimenteront les discussions lors du prochain séminaire intergouvernemental, puis au sein des instances de

dialogue du PCE, les Comores peuvent envisager sereinement la route vers l'émergence. « L'UE est particulièrement fière d'avoir pu appuyer le gouvernement dans le développement de ces deux outils, en collaboration avec le PNUD et en concerta-

tion avec l'ensemble des acteurs », ajoute-t-il.

De son côté, Abdourazak Ibrahim, le secrétaire général adjoint du gouvernement montre que cet atelier permettra d'étudier et d'évaluer le programme du PCE. « Il faut savoir que ce plan a été lancé en décembre dans la conférence des bailleurs à Paris. Après quelques mois, la Covid s'est invitée et tout est bouleversé. Mais les travaux n'étaient pas complètement arrêtés, indique-t-il à son tour. Donc aujourd'hui, nous sommes en train de voir ce qui est prioritaire pour faire avancer le plan. Bien évidemment, on va revoir tous les secteurs, de l'éducation, l'agriculture, l'économie, et le tourisme afin d'évaluer où on peut commencer. Ces deux jours d'atelier où nous aurons des travaux techniques et des concertations, nous permettront de valider le plan de relance ».

Nassuf Ben Amad

COVID-19 :

28 nouveaux cas enregistrés la semaine dernière

Après une assez longue accalmie des nouveaux cas de Covid-19 sont enregistrés dans le pays au cours des deux premières semaines d'octobre. Le dernier bulletin sanitaire daté du 14 octobre fait état de 28 nouvelles infections à Ngazidja, totalisant 74 cas actifs dont 70 à Ngazidja, 3 à Mohéli et 1 à Anjouan. Le ministère de la santé appelle à la vigilance.

Alors que le pays avait réussi à garder une certaine accalmie, ces derniers jours, des nouveaux cas ont été détectés sur-

tout à Ngazidja. Le dernier bulletin de la Covid-19 du 14 octobre dernier affiche 28 nouveaux cas à Ngazidja et 74 cas actifs dont 70 à Ngazidja et 3 à Mohéli et 1 à Anjouan. D'après la direction régionale de la santé de Ngazidja, il s'agit des cas autochtones découverts après consultations au niveau de la communauté. « L'allure de la courbe est ascendante depuis le 05 octobre dernier. Tous ces cas sont soignés à domicile », souligne Dr Moussa Elamini, responsable de la surveillance à la DRS. Et même s'il n'y a aucune hospitalisation, ce der-

nier appelle à la vigilance. « J'invite la population à respecter les consignes édictées par les autorités sanitaires, d'appliquer les gestes barrières et de se rendre à l'hôpital pour être pris en charge très tôt afin d'éviter toute complication », lance-t-il, tout en invitant la population à se faire vacciner. « Si aujourd'hui nous n'avons pas d'hospitalisation, c'est grâce à la vaccination. Elle protège contre les formes graves de la Covid-19 », dit-il.

Le ministère de santé se veut prudent et rassurant. D'après notre interlocuteur, ils vont renforcer les

équipes sur le terrain. « Nous avons des équipes dans tous les districts, nous allons donc les renforcer afin de détecter les cas possibles. Nous avons une équipe de suivi et surveillance. C'est eux qui rapportent les cas contact », rassure-t-il.

Rappelons qu'en conférence de presse le 12 juin dernier, la ministre de la santé Loub Yakouti Attoumane a allégé les mesures barrières dont la suspension du test si la personne a un schéma complet de vaccination, et le port du masque n'est plus obligatoire que dans les hôpitaux, laboratoires, les aéroports

et endroits fermés. Hélas ! Rares sont les personnes qui portent le masque dans les ateliers, en milieu hospitalier voire même dans les réunions. Et en cette période des célébrations de Maoulid Nabawi, il serait judicieux de renforcer les mesures préventives comme le port de masque et le lavage des mains pour éviter tout risque nouvelle vague de l'épidémie comme ce fut le cas à la fin d'année dernière.

Andjouza Abouheir

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE :

Les décideurs politiques sensibilisés à la stratégie d'extension de la couverture maladie

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Assurance maladie généralisée, les décideurs politiques se sont réunis à Moroni autour de la table, en présence des experts, Patrick Marx et Alexis Rulisa, échanger sur la stratégie d'extension de la couverture maladie aux Comores.



Participants à l'atelier de sensibilisation sur l'assurance maladie

C'est sous le thème « quelle stratégie d'extension de la couverture maladie aux Comores » qu'une conférence débat a été organisée vendredi 14 octobre dernier dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation de l'Assurance maladie généralisée (AMG). Cette séance avait pour but de sensibiliser les décideurs politiques afin de mieux les soutenir dans le processus de prise de décision en vue du développement de la stratégie de la couverture maladie. Cette conférence a vu la présence des ministres de la justice, de l'économie, de la santé, de l'ambassadeur de France et du représentant de l'OMS.

Cette conférence clôt 4 jours de formation dispensée par un binôme d'experts internationaux, Patrick Marx (enseignant à l'EN3S) et

Alexis Rulisa (directeur des mutuelles de santé à l'Office Rwandais de Sécurité Sociale RSSB) et avait comme objectif de mettre tous les acteurs au même niveau d'information sur le risque maladie en leur permettant d'acquérir les connaissances essentielles et les concepts de mise en œuvre pratique des fondamentaux de l'AMG.

Dans son allocution, l'ambassadeur de France Sylvain Riquier a expliqué qu'un tel système est en effet vital pour protéger la popula-

tion comorienne des risques liés à la maladie, du fait de dépenses de santé qu'elle ne serait pas en mesure d'assumer. Libérer l'individu de l'angoisse de ne pouvoir se soigner, lui-même et sa famille est un facteur évident d'autonomisation et de progrès social. « Cette formation constitue dans la première étape d'une série d'activités de renforcement des compétences des acteurs nationaux dans la perspective du déploiement de la phase opérationnelle du projet. Une bonne coordi-

nation des acteurs, un pilotage efficace ainsi qu'une opérationnalisation progressive et maîtrise du système que nous mettons en place, constituent les gages de viabilité et de la pérennité de l'AMG en Union des Comores », souligne-t-il.

De son côté, le ministre de la justice Djae Ahmada Chanfi fait savoir que pour faire face à ce défi, les futurs acteurs de la couverture sanitaire ont besoin d'être formés à la mise en œuvre du système AMG et ses différentes composantes et options stratégiques. Il est aussi essentiel de pouvoir sensibiliser les gouvernants pour soutenir au mieux les acteurs et les actions qui seront retenus. « Le gouvernement est très sensibilisé et ce projet phare fait partie du Plan Comores Emergent », dit-il.

Au cours des interventions, le représentant de l'OMS Dr Diarra Abdoulaye a montré que la présentation faite par les experts permet d'avoir des pistes de financement et rappelle les conditions essentielles à respecter pour la réussite de l'AMG. Il a aussi signalé que l'équipe comorienne a beaucoup travaillé depuis le démarrage jusqu'à ce jour. Des choses ont été faites à savoir

des études de financement de la santé, les simulations de composition de paniers des soins, etc. « La principale condition est la volonté politique et cela nous l'avons à travers la loi et le décret présidentiel de ratification, les experts sont là pour voir quel type de financement peut s'adapter au contexte comorien », explique-t-il.

Interrogé par la presse, le secrétaire général de la santé, Aboubacar Said Anli a montré que pour opérationnaliser cette assurance, il est crucial que les acteurs soient dotés des connaissances leur permettant de bien comprendre les concepts de mise en œuvre pratique de cette assurance, d'où l'idée de cette formation. « Ce projet est très important pour le pays. Car l'idée est de permettre à la population comorienne d'avoir accès aux soins de qualité », précise-t-il. Pour mémoire, ce Projet (PAAMG) est financé par l'Agence française de développement à hauteur de 16 millions d'euros, dans le cadre du Plan de Développement France-Comores.

Andjouza Abouheir



Le Bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, de l'administration Territoriale, chargé de relations avec les institutions publie un **Appel à Candidature** pour

RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E NATIONAL/E pour L'appui au Gouvernement des Comores dans le processus de rédaction du plan d'action de la politique migratoire nationale

CONTEXTE DE LA CONSULTANCE

La pression démographique, l'absence d'opportunité d'emplois, l'apparition d'une nouvelle route migratoire avec Comores comme pays de transit sont parmi les éléments qui aujourd'hui entravent les capacités du Gouvernement de Comores à promouvoir un développement national durable et inclusif.

Afin de répondre aux défis identifiés, les parties prenantes ont exprimé le besoin d'un outil de gouvernance des migrations multisectoriel et transversal, ainsi que la nécessité de formuler une vision stratégique et politique pour la gouvernance de la migration planifiée et bien gérée aux Comores, au bénéfice des communautés d'accueil, d'origine et des migrants.

Dans ce contexte, l'OIM, en collaboration étroite avec le ministère de l'Intérieur, met en œuvre le projet « **Renforcement des capacités du Gouvernement en matière d'élaboration d'une politique migratoire nationale** ».

L'objectif général de cette mission d'accompagner le Gouvernement de l'Union des Comores dans tout le processus de rédaction du plan d'action pour l'élaboration d'une politique migratoire nationale.

RESPONSABILITES DU/DE LA CONSULTANT/E

Sous la supervision directe de la Cheffe de Bureau de l'OIM Comores, basée à Moroni, et en collaboration directe avec l'Assistant de projet, le/la consultant(e) aura la charge de:

- 1) Réaliser une cartographie des parties prenantes et rédiger le rapport (20 jours)
- 2) Réaliser une analyse diagnostique sur les questions migratoire au Comores (60 jours)
- 3) Rédiger le plan d'action pour l'élaboration de la politique migratoire nationale (30 jours)

COMMENT SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante : IOMComoros@iom.int.

Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation avec les contacts et détails de deux références professionnelles, une brève proposition narrative (5 pages maximum) présentant la manière dont la consultance sera réalisée, ainsi qu'une proposition de frais de consultance doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : IOMComoros@iom.int avant le **28 octobre 2022** avec dans l'objet de l'email la mention : « **Candidature 2022-002-KM10** ». Les candidatures incomplètes et/ou reçues après la date limite seront rejetées.

ENSEIGNEMENT DU SHIKORMORI

Abdou Djohar : "Notre langue est riche en polysémie"

Dans une conférence, Abdou Djohar a abordé la question de la langue comorienne. Il s'est exprimé sur l'origine de la langue et son écriture, son vocabulaire mais aussi ses expressions.

Tout comme les auteurs de la "Pléiade" au XVe siècle français, Abdou Djohar veut redonner à la langue comorienne ses lettres de noblesse. « Nombreux sont ceux qui parmi nous parlent le Shikomori sans aucune notion d'écriture. Notre langue est une langue comme les autres. Bien que nous n'ayons pas un alphabet proprement à nous, nous utilisons l'alphabet français à l'écrit du Shikomori mais avec une transcription différente », explique-t-il pour faire la différence entre monèmes et graphèmes comoriens. Pour écrire "Tchai", le thé en langue étrangère, on écrit "Cai" car en shikomori le « (Tche) s'écrit (C) » décrit le conférencier. Le Ou s'écrit U en Shikomori à titre d'exemple Putu (piment). Et le (gn) en shikomori s'écrit (ny) comme Nyama (la viande). Le (OI) dans notre langue c'est le (W). « Deux lettres françaises ne sont plus utilisables à l'écrit de Shikomori dont les lettres (X) et (Q). Et cela s'explique par le fait que dans la langue il n'existe pas un mot

qui nécessite ces deux lettres », précise-t-il.

Pour l'auteur de plusieurs romans sur la littérature comorienne, le Shikomori est une langue comme les autres car elle a une grammaire, un vocabulaire, une orthographe puis des expressions figées. Dire « Mwana », en français c'est « Enfant ». Et puis « Wo wana » c'est dire « les enfants ». Le nom et le déterminant qui est la partie de la grammaire. Savoir que la viande s'écrit « Nyama » en Shikomori c'est l'orthographe. En parlant des expressions figées en français, on retient « être aux anges, être au parfum », qui ont un sens déterminé tout comme en shikomori « Wu puwa mwaha ». « Non seulement ça, notre langue est riche en polysémie », précise-t-il. Le mot « Mafura » en shikomori peut avoir plusieurs sens, dont « wupvaha mafura, mafura ya tasani, nitri niye mafura ».

Donc toutes ses disciplines d'enseignement ont permis au conférencier de soutenir que la langue comorienne a droit « à un enseignement digne. L'objectif de cette rencontre est de valoriser la langue comorienne et la manière d'enseigner la langue ». Et de poursuivre : « Toutefois le Shikomori est un ensemble des dialectes Shindzuani, Shimwali,



Djohar Abdou sur l'apprentissage du Shikomori.

Shingazidja et Shimaore » parlés dans chacune des quatre îles de l'archipel.

En ce qui concerne l'origine de la langue comorienne, le conférencier montre qu'il faut comprendre que le Shikomori est une langue née à partir du Bantou qui a abouti au Swahili. Les caractéristiques du bantou est le pré préfixe (mwana Ye mwana Wo wana). Pour lui le vocabulaire ne détermine pas l'origine

d'une langue. Pour rappel, Abdou Djohar est né à Simboussa dans l'est de Mbadjini. Titulaire d'un doctorat en Sciences du langage obtenu à l'Université Paris 13 Sorbonne, il est professeur de français en lycée à Paris. Il est auteur de nombreux livres et articles sur la littérature et la langue comoriennes. Secrétaire général de l'association de la Diaspora Comorienne en France, il fonde avec de jeunes cadres como-

riens le journal Manga (journal papier de la diaspora comorienne). Attentif aux attentes de l'école comorienne, il a fondé également le journal scolaire Kura la Ezi en soutien aux élèves des lycées et collèges publics. Actuellement, il est membre du comité de bienveillance du laboratoire TTN de l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date de lancement : 17 octobre 2022

Avis d'Appel d'Offres No: AON/2022/01/PAGF/ Véhicule-AGID

Ce Dossier d'appel d'offres (DAO) vise l'achat et livraison de 3 véhicules de service pour le service de recensement AGID. Le **Ministère des Finances, du Budget et de Secteur Bancaire** a reçu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'acquisition d'un véhicule de service pour l'Unité de Gestion du Projet. Le Ministère des Finances, du Budget et de Secteur Bancaire à travers le PAGF invite maintenant les fournisseurs à soumettre leurs offres pour les Fournitures décrit dans l'Annexe 1 : Exigences de l'Acheteur, joint à ce DAO.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'**Unité de Gestion de Projet (UGP)** du projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Place de l'Indépendance.**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu en version numérique, gratuitement, ou acheté en version papier par les candidats sur demande écrite au service mentionné ci-des-

sous et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « **Dix mille francs (10 000) Francs comoriens** ».

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le 17 Novembre 2022 à 11 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : six cent mille francs (**600 000 KMF**) comoriens

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 17 novembre 2022 à 14 heures 30 min** dans les bureaux du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'Indépendance
Mr Ahamada AliMmadi, Coordonnateur PAGF
BP 324- Tél. (269) 332 60 09

Adresse mail : coordination.pagfcomores@gmail.com et coordon.pagfcomores@gmail.com

Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

TOURISME :

Al Camar Lodge, un défi pour la ruralité



Employé Al Camar.



Sacré meilleur établissement hôtelier de l'année 2021, le nouveau venu dans le paysage prend le défi de faire la promotion du pays profond pour redonner au secteur touristique (hôtellerie) ses lettres de noblesse. « Le bien être, c'est aussi le rural », nous a confié le patron d'Al-Camar Lodge.

Les vestiges à l'image d'une ancienne mosquée sont encore visibles pour témoigner de l'existence d'une organisation sociale ancestrale dans ce lieu jadis appelé Sada. Les anciens et la légende nous disent que c'était là où se situait l'ancienne cité de Ndzaouze avant que les diables n'en prennent possession. Le lieu est idyllique et le calme qui règne n'a d'égal que le chaleureux accueil des employés. C'est dans la piscine naturelle (lagon) de l'hôtel que nous avons retrouvé le patron de l'hôtel Me Ibrahim Ali Mzimba, très détendu entraîné de faire quelques brasses avant d'entamer une journée de travail des plus chargée. Habitué des salles d'audience, Me Mzimba sait aussi sortir de sa zone de confort pour se mouvoir en patron qui s'implique dans le fonctionnement de sa boîte. Manches retroussées, c'est le maître des lieux qui assure la visite guidée.

Assis sur une immense propriété d'une vingtaine d'hectares nous dit-on, les cinq bâtiments qui composent le complexe hôtelier occupent avec les jardins 4 hectares. C'est par le chant des oiseaux que l'on est accueilli dans cet immense espace où domine le vert de la nature. En contrebas, la vue est tout de suite attirée par les nombreuses criques qui donnent à l'endroit un faux air des calanques marseillais. Le choix d'implanter ce complexe hôtelier dans l'arrière pays est totalement assumé par le propriétaire. « On ne peut pas parler de développement si le monde rural n'est pas impliqué dans celui-ci. On aurait pu rester à Moroni mais notre objectif est de montrer que la richesse des régions est une réalité à nos jours », dit-il. Une idée soutenue par Frédéric PHILIBERT "Kamardine SG", comptable et chef personnel. « Au delà de l'aspect rural, nous avons fait le choix de n'employer que de la main d'œuvre comorienne. Mieux, nos employés viennent des deux régions (Mbude, Mitsamihuli) environnantes », montre-t-il. Un choix qui n'est pas anodin vu que c'est dans cette zone que se trouve la main-d'œuvre la plus qualifiée du pays, le passe du Galawa Beach étant pour beaucoup.

Le défi de la ruralité, c'est aussi celui de l'inclusion économique, l'implantation d'un hôtel de cette envergure semble donner une bouffée d'oxygène aux agriculteurs de la région. La mise en valeur du made in Comores se trouve même dans le choix des menus. « Nous avons pris le pari de ne servir que des plats comoriens », nous confie Salmata Boina Haliba responsable de l'hébergement. Diplômée d'un BTS et d'une Licence en Communication et Marketing (Togo), celle qui est affectueusement dénommée la grande dame justifie ce pari par « la volonté de valoriser la cuisine comorienne et créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs qui nous approvisionnent en divers produits ». La révolution ne s'est pas faite que sur le menu, les prix sont aussi accessibles à tous les portefeuilles. Loin des idées reçues, on n'est pas obligé de casser sa tirelire pour se payer une assiette à l'Al Camar Lodge. « Je pense que nous avons le menu le plus accessible par rapport aux hôtels de notre standing. Nos prix

varient de 4500 à 12 000 FC », précise-t-elle.

A part les menus classiques, l'établissement met à la disposition de ses clients une offre de 20 000 FC dit "package" qui leur permet d'avoir un buffet complet mais aussi de profiter des installations (piscine, lagon) de l'hôtel durant toute une journée. L'hôtel propose d'autres services et activités à la demande à savoir massages, des randonnées, un club privé réservé aux résidents de l'hôtel. Si le modèle économique choisi met l'accent sur la ruralité, l'appartenance de notre pays dans l'espace Oceano-Indienne est aussi mise en valeur. Les cinq bâtiments du complexe hôtelier portent tous des noms de pays de la région (Madagascar, La Réunion, Maurice, Seychelles et bien évidemment Comores).

Madagascar, le plus grand des bâtiments, d'une blancheur immaculée vous accueille avec sa piscine moderne. Dotée d'un système en cascade, la piscine possède un système de purification de l'eau qui permet à cette dernière de toujours rester propre malgré la baignade. Très spacieuses, les chambres peuvent mesurer jusqu'à 80m². Dans les sous sol, un lieu de repos s'y trouve avec piscine interne et un dancing hall. Le décor est tout aussi féérique, avec une lumière tamisée qui rappelle le concept du clair obscur qui a inspiré tant d'artistes de l'âge baroque tels Rembrandt, Vermeer pour ne citer que ceux-là. Toujours tournées vers l'océan, la plupart des chambres vous donne une superbe vue sur l'horizon maritime et un coucher de soleil que l'on peut contempler à partir des terrasses aussi grandes que confortables.

Le site compte en tout, 22 suites et 8 chambres dont un bâtiment (Maurice) conçu pour les suites présidentielles et les VIP en visite dans le pays. Les prix des chambres varient par rapport à la saison. En tout cas, ils peuvent aller de 60 000 FC à 185 000 FC pour les plus chères. Les chambres supérieures par exemple sont comprises entre 60 000, 85 000, 95 000 FC respectivement en basse, moyenne, et haute saison, tout comme les Suites Prestiges+ qui vont de 155 000 la moins chère à 185 000 FC la plus chère pour une nuitée bien évidemment.

Pour sortir de terre ce fleuron de l'hôtellerie, les 4 actionnaires ont consenti à faire d'énormes dépenses, on parle de 8 millions d'euro (en cours) pour en arriver à un tel résultat. Leur prochain objectif est tout aussi immense qu'ambitieux, c'est la construction d'un parcours de golf. « Nous espérons que d'ici peu, nous serons en mesure de construire 9 trous dans notre site pour attirer un peu plus les touristes internationaux, surtout les grandes fortunes de la région et ceux du golf arabo-persique » annonce Me Mzimba. Pour réaliser un tel projet, une surface de 3 hectares est nécessaire. « Nous sommes en train de démarcher auprès des riverains pour qu'ils nous cèdent quelques parcelles pour finaliser notre projet », plaide-t-il.

Ces investissements ne doivent pas cacher les énormes difficultés que la boîte a traversées durant sa première année d'existence que ce soit au niveau structurel ou des ressources humaines. « Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore enregistré de



profit au niveau de la caisse, tout ce qui rentre assure à faire fonctionner l'hôtel et à payer les salaires des employés », souligne Kamardine SG. Celui qui a quitté la France pour être au cœur de ce projet ne regrette pas pour autant cette décision au contraire. « Par rapport au niveau de vie du pays, nous sommes bien payé par rapport à d'autres et de loin », dit-il. Si la volonté des employés est certes saluée, le manque de qualification du personnel risque à terme de causer des problèmes au fonctionnement même de l'hôtel. « Nous appelons les autorités à accompagner le secteur pour la formation d'un personnel qualifié », plaide le RH de l'hôtel.

Sur le plan structural, l'hôtel est confronté à l'image du pays au sempiternel problème de l'énergie. L'irrégularité de la distribution de l'électricité par la SONELEC conduit la boîte à chercher des solutions alternatives notamment l'utilisation des groupes électrogènes énormément budgétivore. « Nous avons des générateurs qui nous coûtent tous les cinquièmes jours 130 000 FC en carburant », se plaint d'une seule voix Salmata Boina et Kamardine SG. Pour autant ce n'est pas cette réalité amère qui stoppera la volonté et des employés et des investisseurs à aller de l'avant. « Avec 500 000 000 FC dans l'import export, tu rembourses ta banque au bout de trois mois, faire la même chose dans notre domaine tu mets 20 ans à faire un retour sur investissement », conclut l'ancien bâtonnier.

AS Badraoui

Al Camar Lodge en chiffres

Superficie de l'hôtel : 4 hectares
 Nombre de bâtiments : 5 bâtiments
 Nombres d'employés : 25 en saison basse 50 en saison haute
 Nombres de chambres : 22 suites et 8 chambres
 Investissement : 8 millions d'euro

Chambres par saison :	Basse	Moyenne	Haute
chambres supérieures :	60 000	85 000	95 000
Suite Privilège :	95 000	110 000	125 000
Suite Prestige :	125 000	140 000	155 000
Suite Prestige+ :	155 000	170 000	185 000
Dépense en énergie :	130 000 tous les cinquièmes jours		
Coût des plats :	de 4500 à 12 000		
Package :	20 000 FC accès aux installations		